

**Mandat DSNA « performance 2022 ».** Depuis septembre 2021 et dans un contexte de reprise, le DSNA a clairement exprimé vouloir « augmenter la performance du contrôle aérien français », notamment dans les CRNA Est et Sud-Est.

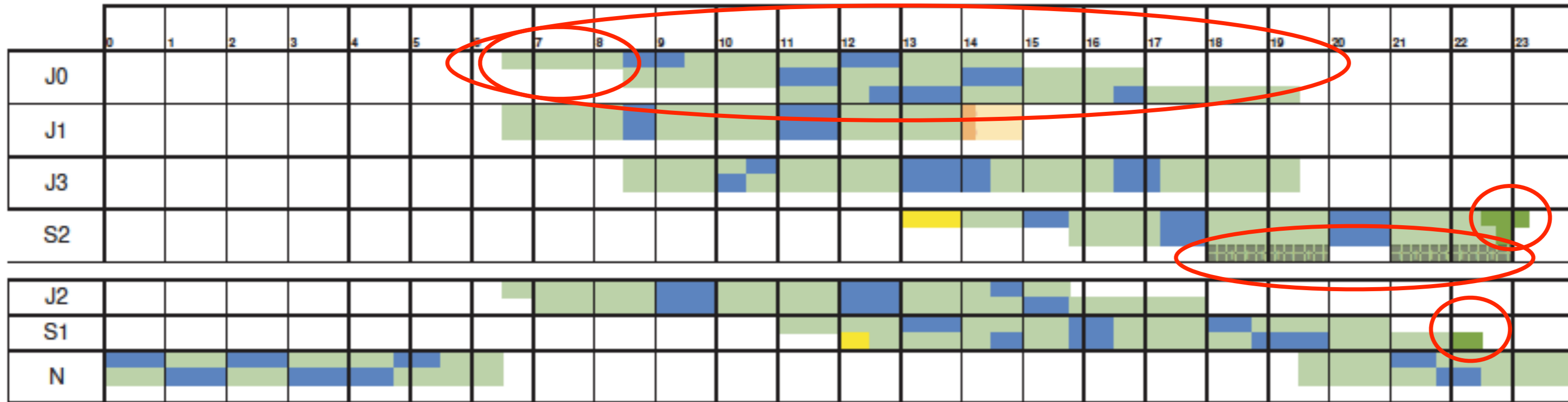
**Un encadrement local déterminé.** Plusieurs fois depuis 6 mois, les OS ont été conviées à des plénières où l'administration a explicité ce mandat en indiquant que le statu quo n'était pas une option possible, et qu'elle travaillait à des TDS en arrêté de 2002 (non revalorisés) et à des TDS hors arrêté de 2002 (3 J0) peu revalorisés.

**Des OS, conscientes des enjeux, se sont mises au travail.** L'UNSA-ICNA et le SNCTA sont alors chacun entrés en négociation pour proposer aux contrôleurs des alternatives aux projets de l'administration. Alors que l'UNSA a proposé un deuxième J0 en période de charge, le SNCTA, lui, a présenté une alternative XP. Seul le SNCTA a trouvé un accord autour de son projet, permettant ainsi d'éviter de pousser davantage les curseurs de l'arrêté de 2002.

**Le TDS 2002 poussé de l'administration sur la table.** Si Aix-en-Provence était déjà au-delà de tout ce qui était fait dans les autres centres en termes de TDS 2002, ce sont quelques modifications supplémentaires qui alourdiront encore un peu plus la période de charge des contrôleurs aixois : J0 allongés à 8h30, S1 et S2 modifiés à l'Ouest, J2 et J3 allongés à l'Est (cf verso).

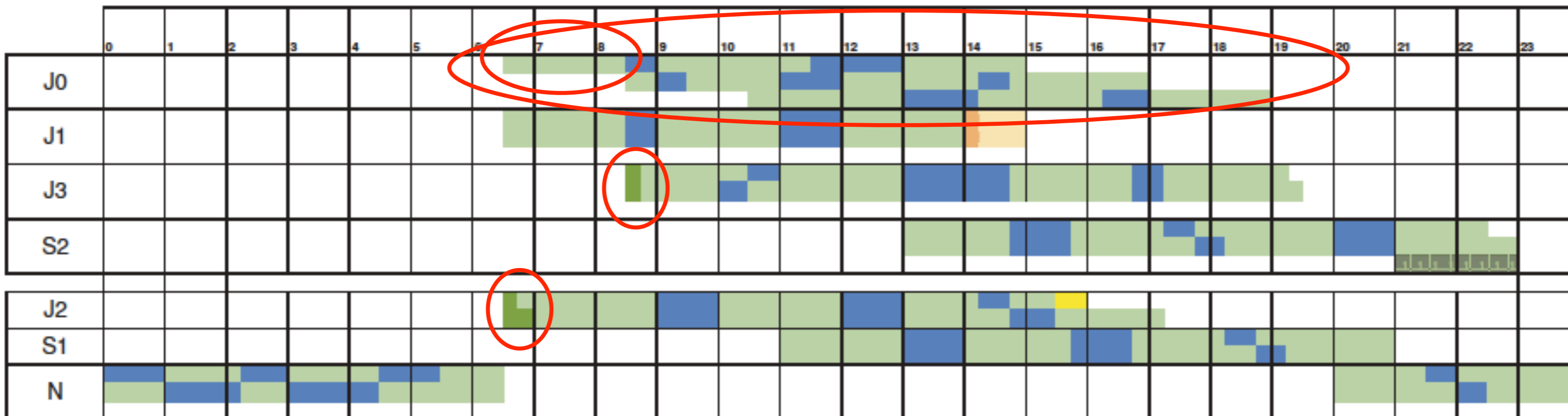
**Le statu quo n'est pas possible, toutes les OS sont averties depuis septembre 2021 et certaines se sont mises au travail pour contrer l'administration. Les options encore sur la table ? Continuer avec un TDS 2002 (plus poussé) de l'administration ou essayer une nouvelle organisation du travail XP plus protectrice et qui a déjà fait ses preuves dans d'autres centres. Reprenons la main sur nos conditions de travail !**

## ZONE OUEST



J0 allongé à 8h30  
 J0 à 6h30 !  
 CDS 4h sur position  
 S1 et S2 restructurés pour la fin de soirée

## ZONE EST



J0 allongé à 8h30  
 J0 à 6h30 !  
 J3 allongé  
 J2 allongé

Consultation du 28 mars au 6 avril